

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Dalapro DM 60**

La fiche de données de sécurité est conforme au règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant le règlement (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 12.12.2022

Date de révision 12.12.2022

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit Dalapro DM 60

N° article 620610

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

l'effet précis Description: Enduit pour murs intérieurs et plafonds

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de société Saint Gobain Sweden AB BU Scanspac

Adresse postale Kemivägen 7

Code postal S-705 97

Ville Glanshammar

Pays Sweden

Numéro de téléphone + 46 19 463400

E-mail ehs.scanspac@dalapro.com

Site Internet <http://www.dalapro.com>

1.4. Numéro d'appel d'urgence**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Propriétés dangereuses de la substance/du mélange Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

2.2. Éléments d'étiquetage

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Type de composition	Mélange			
Nom du composant	Identification	Classification	Contenu	Remarques
CaSO4	N° CAS: 7778-18-9 N° d'enregistrement REACH: 1-2119444918-26		≥ 50 < 100	
CaCO3	N° CAS: 1317-65-3		≥ 25 < 50	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Non entré.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Ingestion	Consulter un médecin. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Ce produit est incombustible.
------------------------------	-------------------------------

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	Aucune.
-----------------------------------	---------

5.3. Conseils aux pompiers

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter la formation de poussière.
---------------------------	-----------------------------------

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.
---	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Décontamination Balayer et déposer dans un contenant adéquat.

6.4. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains et laver à l'eau et au savon les zones salies après la fin du travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Stocker dans un endroit sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom du composant	Identification	Valeurs limites	Année
CaSO4	N° CAS: 7778-18-9		
CaCO3	N° CAS: 1317-65-3		

DNEL / PNEC

Composant	CaSO4
DNEL	<p>Groupe: Professionnel Voie d'exposition: Aigu par inhalation (systémique) Valeur: 5082 mg/m³</p> <p>Groupe: Professionnel Voie d'exposition: Long terme par inhalation (systémique) Valeur: 21,17 mg/m³</p>
PNEC	<p>Voie d'exposition: Station d'épuration des eaux usées STP Valeur: 100 mg/l</p>

8.2. Contrôles de l'exposition

Signalisation de sécurité



Protection des yeux / du visage

Protection des yeux adéquate Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

Protection des mains

Protection de la peau / des mains, contact de longue durée

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Protection de la peau

Vêtements de protection appropriés

Porter des vêtements de protection appropriés pour protéger contre les éclaboussures et la contamination.

Remarques relatives à la protection de la peau

Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau à l'eau et au savon après l'achèvement du travail.

Protection respiratoire

Protection respiratoire nécessaire à

Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination dans l'air dépasse le niveau acceptable. Utiliser un respirateur à filtre de particules haut efficacité avec filtre approprié.

Tâches requérant le port d'un appareil de protection respiratoire

Porter un respirateur s'il y a formation de poussières.

Types d'équipement recommandés

Une protection respiratoire peut être requise.

Hygiène / Environnement

Mesures d'hygiène spécifiques

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Poudre
Couleur	Blanc / blanc cassé.
Odeur	Caractéristique.
pH	Commentaires: Non entré.
Point d'éclair	Commentaires: Non entré.
Pression de vapeur	Commentaires: Non entré.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes informations notées.

10.4. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Composant	CaCO3
Toxicité aigüe	Effet testé: LD50 Voie d'exposition: Oral Valeur: > 5000 mg/kg

Autres informations concernant les risques de santé

Composant	CaSO4
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Commentaires: Non irritant.

11.2 Autres informations

Autres informations	Aucunes informations notées.
---------------------	------------------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant	CaSO4
Toxicité aquatique, poissons	Valeur: > 79 mg/l Concentration de dose d'effet: LC50 Durée d'exposition: 96 heure(s)
Composant	CaSO4
Toxicité aquatique, algues	Valeur: > 79 mg/l Concentration de dose d'effet: EC50 Durée d'exposition: 72 heure(s)
Composant	CaSO4
Toxicité aquatique, crustacés	Valeur: > 79 mg/l Concentration de dose d'effet: EC50 Durée d'exposition: > 48 heure(s)

12.2. Persistance et dégradabilité

Description et évaluation de la persistance et de la dégradabilité	Ce produit contient des substances dont on n'attend pas un effet de biodégradabilité.
--	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation, évaluation

Bioaccumulation: N'est pas prévu pour être bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit est miscible avec l'eau. Peut être diffusé dans les réseaux d'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'évaluation PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée dans la catégorie des PBT ni des vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code de déchets CED

Code de déchets CED: 101201 déchets de préparation avant cuisson

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Commentaires

Pas pertinent.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique

Données insuffisantes.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Notes du fournisseur

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans

d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Version

1